



Mairie d'Héning-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109- 62252 Héning-Beaumont Cedex

Direction des Affaires Culturelles

Affaire suivie par :

Caroline Bis

Tél. : 03 21 13 82 50

Mail : caroline.bis@mairie-heninbeaumont.fr

Héning-Beaumont, le

Objet : Mise en concurrence d'organiseurs de spectacles

Spectacles à destination des tout-petits du 25 octobre au 10 novembre octobre 2022

Madame, Monsieur,

La commune d'Héning-Beaumont organise la deuxième édition du festival d'éveil culturel « Farfaday's » pour enfants de 6 mois à 6 ans (petites formes de spectacles, comptines, lectures à voix haute scénarisées, ateliers...). La proposition devra tenir compte des contraintes suivantes :

- Espace d'accueil total de 6mX7m
- Espace scénique de 6mX3m
- Autonomie technique totale (éclairage + son + décor + matériel éventuel pour atelier)
- Le tarif de la prestation inclura l'aspect technique, la représentation ainsi que le transport et les repas
- Jauge de 20 enfants + accompagnants

Le festival se déroule dans l'espace petite enfance de la médiathèque, au sein des collections avec un éclairage extérieur partiellement occultable. Il est prétexte à mettre en valeur le livre, aussi les propositions artistiques veilleront-elles à remplir cet objectif.

Dans un souci d'égalité de traitement des candidats, la commune d'Héning-Beaumont a créé un dossier de candidature sur le fondement de l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public.

Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants :

- 50 % sur la prestation artistique
- 30 % sur la qualité des matériels proposés pour l'aspect technique et/ou les décors
- 20 % sur le montant de la prestation

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner l'intitulé de vos prestations, les références de votre organisme ainsi que les lieux et dates de vos interventions antérieures.

.../...

Votre candidature sera étudiée à partir :

1. de l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement
3. de photographies significatives ou liens vidéo présentant vos prestations

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier (ou courrier électronique) de refus le cas échéant.

Vous veillerez bien à retourner le dossier de candidature complet par courrier ou par mail avant le 09/06/2022 à 14 h 00, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
BP 90109
62252 HENIN-BEAUMONT Cedex
Mail : caroline.bis@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Steeve BRIOIS

Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais